Bibliothèque cantonale, Sion

№ 110 — 18me année

Le numéro 10 centimes

Samedi 25 Septembre 1920

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.30	0.40
Réclame		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.30
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

DU 20 Septembre AU 7 Octobre

EXPOSITION PERMANENTE

De Confections pour Dames, Jeunes filles et enfants

LES DERNIÈRES CRÉATIONS

Entrée libre

Ier Etage au dessus du Magasin „Mercure"
Rue de Lausanne, No 2

Entrée libre

A vendre

1 appartement 2 chambres, cuisine, cave, petite cuisine, grange, 1er étage, rue de Lombardie

Chaussure fine et ordinaire

au grand rabais — Réparations

FRANK magasin de chaussures, rue de Lausanne, **Sion**

A vendre

un bon **char** avec brancards, N° 14.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Pour cause de départ

A vendre

Une campagne avec maison d'habitation, électricité, caves, pressoirs, etc., avec une grange-écurie à proximité de la maison et au bord de la route, avec fontaine attenante, le tout entouré d'arbres fruitiers divers et de premier choix, en plein rapport, ainsi que d'autres propriétés, telles que bois prés, pr. tenir 6-7 têtes bétail, Propriétés très bien situées et de 1er choix. **Facilité de paiement.**

Pour traiter s'adresser à M. J.-J. Michelet, ex-juge, à Salins.

A vendre

à prix très avantageux

1 camion automobile

neuf, 3½ t., 30 HP, Opel

1 scie à ruban automobile

couverte, mot. à benzine Daimler

S'adresser à E. Schnydrig, à Fourtemagne.

On cherche

une bonne

Femme de chambre

pour l'Hôtel de la Poste, à Sion. Entrée de suite.

On demane un

bon vacher

S'adresser chez Ulysse Solioz à Sion. A la même adresse: à vendre un bureau-commode antique, ainsi qu'une poussette usagée.

Garçon de magasin

On demande un jeune homme de toute confiance, comme garçon de magasin.

Entrée de suite.

S'adresser à Et. Exquis, ngt., Sion.

Petit ménage de 2 personnes, habitant village du Valais, demande très bonne

cuisinière-femme de chambre

connaissant bien le service et cuisine soignée. Bons certificats et références exigés. Fort salaire. Entrée de suite ou à convenir. S'adresser sous **D 2755S L à Publicitas S. A. Lausanne**

Jeune fille

est demandée par petit ménage, pour commissions et menus travaux.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A vendre dans le Valais à un prix avantageux environ

600 m³ de bois sur pied

Ecrire sous chiffre **Y 7408 X** à **Publicitas S. A. Genève**

Pour les installations et réparations de pressoirs adressez-vous à l'atelier de Serrurerie et de mécanique

Pierre Brunner, Sion

TÉLÉPHONE No 214

Travaux de Mécanique et Serrurerie en tous genres.

Demandez à l'essai une de nos machines à écrire **REMINGTON** avec les 5 TOUCHES ROUGES. Dernière création.

Vente et location de machines d'occasion de tous systèmes.

Ateliers de réparations

Hugo WALTISBUHL, Lausanne

Grand Chêne 5 Téléphone 48,55

Vous perdez de l'argent si vous jetez

vos bas déchirés

et vos chaussettes, car **remis à neuf** (tissé ou fin tricot) vous pouvez même les porter dans des « Richelieu », la paire réparée Fr. 1.45. En envoyant 3 paires déchirées pour en réparer 2: la paire Fr. 1.30.

Ne pas couper les pieds: Service rapide. Envoi par remboursement. Nommer le numéro des souliers. Découpez cette annonce aujourd'hui même et demandez notre prospectus.

Clinique pour la réparation des Bas, A. Neyer, Flums 76 (Ct. St-Gall)

Bon vigneron

marié, catholique, est demandé pour la France, pour fin octobre. Bien rétribué. Excellentes références exigées. Adres. offres à **Mme de Fontenay, Crecey par Is-sur-Tille** (Côte d'Or, France ou Case postale 2461, à Lausanne P5251L.

Tonneaux

toutes grandeurs, à vendre à de bonnes conditions.

S'adresser chez M. **Emile Rossier,** Agence d'affaires, à Sion.

Nous offrons jusqu'à épuisement du stock:

CORDES à LESSIVE

(en chanvre)

Ia qualité, quatre fois tournées et extra fortes, fabriquées en Suisse

40 m. à fr. 9.50

50 m. à fr. 12.—

W. Leibold, Freiestr.5 St-Gall

Simple comme bonjour

Votre chaussure est-elle trouée? réparez-la vous même, sans clou ni cuir, avec un tube à Fr. 2.50 de

„Liquidcuir"

Durcit en 10 min. Envoi en remb. par **H. SCHMID, La Tour-de-Peilz** JH1067L

A l'occasion des vendanges,

vous trouverez au CAFE de la DENT-BLANCHE, à Sion, restauration froide, à des prix très modérés. VIN nouveau 1er choix, depuis le 25 courant.

Se recommande

EMILE ROSSIER, SION

A vendre

chien courant

à vendre, race porcelaine, âgé 5 ans. Garanti pour toutes chasses

S'adresser à **Ad. Fournier, Salvan.**

Coings

On est acheteur de récoltes. Offres et prix à Cultures fruitières, **Prilly** s. Lausanne.

A vendre

de beaux vases ovales

cont. 14 à 22 hect.

Fûts ronds de dépôt

cont. 300 à 660 lit.

S'adresser **Bundschu & Poffet, Fribourg.** P8043F

Emile Guntensperger

SION Rue de la Dent Blanche

Entreprise de travaux de ferblanterie

Appareillage Installations sanitaires

Chauffage central

Installation de sonneries électriques

Réparations — Travail prompt et soigné

RUE DU GRAND-PONT

AUX SPÉCIALITÉS

LUC ANTILLE, prop., SION

CACAO
CHOCOLATS
BONBONS FINS
BISCUITS

Grand choix de cafés rôtis
Thés des meilleures marques
Pâtes et conserves alimentaires
Spécialités pour gourmets

Se recommande

RUE DU GRAND-PONT

PRESSOIRS hydrauliques
PRESSOIRS américains -:

avec bassin en acier ou en bois de chêne

Toutes grandeurs

des ateliers de constructions

Rauchenbach S. A. Schaffouse

Demandez prix à

F. DELADŒY, Représentant, Rue de Lausanne, SION

Téléphone N° 123.

CHAUSSURES

Bonnes et bon marché

Qualité garantie

Envoi contre remboursement

Echange permis

Souliers montants pour garçons et fillettes

N° 26—29	30—35
fr. **13.25**	**16.—**

Souliers pour femmes, N° 36-42 à fr. **21.—**

Souliers pour garçons N° 36-39 à fr. **23.—**

Souliers pour hommes N° 40-47 à fr. **29.—**

Sur demande, l'on envoie à choix, une carte postale suffit

Ad. Clausen, Sion **Magasin de chaussures** le mieux assorti et le meilleur marché

FABRIQUE DE DRAPS WANGEN s. Aar

fournit directement aux particuliers

des étoffes courantes

à prix modérés

Echantillons franco. Nous acceptons de la laine de mouton et des vieux lainages et nous chargeons de filer la laine de mouton à 1, 3 et 4 bouts.

J. Reinhard & Cie

Vve E. Guntensperger

SION Rue de la Dent Blanche

Puisoirs et plaques de vendange

Lampes acétylène

Becs de rechange — Débouche-becs

carbure

Bégaiement

D'après les nouvelles recherches scientifiques le bégaiement occasionne des maladies de cœur et des poumons. Renvoyer le traitement augmenterait le danger et détruit irrémédiablement la force vitale. Vous n'avez donc pas un jour à perdre. Le système « Pente » guérit rapidement et sûrement le bègue le plus fort et toutes les autres défectuosités de prononciation et ceci à n'importe quel âge.

Le traitement à **Sion** a commencé. Des inscriptions seront encore acceptées Dimanche, le 26 ct. de 10 à 12 h. et Lundi le 27 courant, de 1 h. à 3 h. à l'Hôtel de la Poste, à Sion, chambre N° 2.

Institut Pente, Laufenbourg Argovie

A l'occasion du comptoir suisse

Valaisans qui venez à Lausanne, ne manquez pas de visiter les magasins

HALLE AUX MEUBLES (Hôtel des Ventes)

Rue de la Louve, 4

où vous trouverez de beaux meubles anciens et modernes et des mobiliers complets à prix avantageux.

Marchandise livrée au domicile de l'acheteur, par camion-auto

ENTREE LIBRE

MAISON MARSCHALL Tél. 1799. Cpte de chèques II 1794

FABRIQUE DE MEUBLES

F. WIDMANN & Cie

SION

Ameublements complets en tous genres

Prix modérés

Devis sur demande **Téléphone 26**

Mesdames

N'achetez pas vos chapeaux avant d'avoir visité l'exposition des dernières créations de Paris, qui aura lieu

à l'Hôtel St-Bernard à Martigny

du 4 au 8 octobre, de 9 h. du matin à midi et de 2 à 6 h.

Vous y trouverez un choix considérable de chapeaux élégants en velours, peluche, melusine, etc., etc., ainsi que l'article courant à des prix défiant toute concurrence.

Bois à brûler

scié et coupé

:- rendu à domicile -:

Se recommande

Bruchez et Bérard

Scierie de St-Marguerite, Sion

Attention aux contrefaçons.

Il n'y a pas de **produit similaire ou d'imitation** remplaçant le **Lysoform** et nous prions le public de ne pas accepter d'autre produit sous prétexte que le **Lysoform** fait défaut, car il ne manque pas. Pour renseignements et vente gros: **Société suisse d'Antisepsie Lysoform** r. de Genève, **Lausanne.**

Lysoform

L'ÉLECTION DE M. MILLERAND

M. Millerand a été élu hier, 23 septembre, président de la République française, par 695 voix, en remplacement de M. Deschanel.

M. Etienne-Alexandre Millerand est né à Paris en 1859. Avocat à Paris, rédacteur à la « Justice », il fut élu conseiller municipal en 1884, puis l'année suivante, député de la Seine. Il siégea à l'extrême-gauche, prit fréquemment la parole dans les débats touchant les questions ouvrières, se signala comme avocat en plaidant pour les grévistes de Montceau, de Decazeville, de Vierzon et fonda le journal la « Voix », où il combattit le boulangisme.

Réélu en 1889, il devint un des plus brillants orateurs du parti socialiste, intervint dans grève de Carmaux (en 1892) devint rédacteur en chef de la « Petite République » et fut réélu en 1893 et 1898.

Au congrès de Saint-Mandé en 1896, il se prononça en faveur du collectivisme et passa en 1898 à la « Lanterne » comme rédacteur en chef.

Ministre du commerce et de l'industrie dans le cabinet Waldeck-Rousseau (1899-1902), il prit l'initiative de réformes sur les conditions de travail, présenta un projet de loi sur les retraites ouvrières et institua les conseils de travail.

Après la chute de ce ministère, il s'est occupé de l'assistance aux vieillards et aux incurables. Puis il a vivement combattu à propos de l'affaire des fiches le ministère Combes et s'est occupé des retraites ouvrières qu'il a fait aboutir devant les Chambres.

En septembre 1914, au commencement de la guerre, il fut nommé ministre de la guerre. En 1919, il rendit de très grands services comme haut commissaire en Alsace-Lorraine. Enfin, en janvier 1920, il prenait la présidence du conseil.

Après son élection M. Millerand a prononcé le discours suivant:

« Je ne sais comment vous remercier de vos affectueuses paroles. Que mon premier mot soit un hommage à mon prédécesseur, à celui dont nous saluions il y a sept mois l'élection triomphale. En me conférant l'honneur le plus haut qui puisse échoir à un citoyen, le vote du congrès m'impose des devoirs dont je ne méconnais ni la gravité, ni l'étendue. Représentant l'intérêt national au milieu des luttes de partis, gardien vigilant de cette suprême garantie de la liberté, la séparation des pouvoirs, attentif à préserver de toute atteinte les droits qu'il tient d'eux, le premier magistrat de la république en est aussi le premier défenseur.

» Les services incomparables que la république a, depuis cinquante ans, rendus au pays la mettent en fait comme en droit à l'abri de la discussion. L'expérience d'un demi-siècle comporte des enseignements que, dans l'intérêt de la France comme de la République elle-même, il importe de dégager, de faire passer dans les textes aussitôt que le permettront les difficultés de l'heure. C'est à les surmonter que doivent aller tout d'abord les efforts des Français unis dans la paix comme ils le furent dans la guerre.

» La France victorieuse doit relever ses ruines, panser ses blessures, se refaire et pour y parvenir obtenir l'acquittement intégral des dettes contractées envers elle sur les bases du traité de Versailles. Un ordre nouveau a surgi. La démobilisation française saura, d'accord avec ses alliés, veiller à son maintien et à son développement.

» Mais pour le président de la République un devoir particulièrement strict est d'assurer de concert avec les ministres, défenseurs de la politique gouvernementale et devant les Chambres, la continuité d'une politique extérieure digne de nos victoires et de nos morts. Le républicain que l'Assemblée nationale vient de désigner apportera tout ce qu'il a de forces, d'intelligence et d'énergie à se montrer à la hauteur de la confiance des représentants du peuple. »

Le discours de M. Millerand est fréquemment interrompu par des applaudissements unanimes et prolongés. Puis les parlementaires défilent devant le président à qui ils expriment leurs respectueuses félicitations. La cérémonie se termine par une réception des journalistes parlementaires, qui sont présentés au chef de l'Etat par leur président.

C'est 17 h. 35, lorsque M. Millerand accompagné de M. Léon Bourgeois et Lhopiteau quitte le salon où il vient de recevoir l'investiture. Le président de la République franchit le seuil du palais longuement acclamé par la foule qui se presse dans la petite cour du palais. M. Millerand monte dans son automobile avec M. Lhopiteau, tandis que la musique joue la «Marseillaise ». La foule salue respectueusement le chef de l'Etat et pousse les cris répétés de: Vive Millerand!

SUISSE

Les félicitations du Conseil fédéral

M. Motta, président de la Confédération, a envoyé à M. Millerand, président de la République française, le télégramme de félicitations suivant:

« Le Conseil fédéral suisse vient d'apprendre avec le plaisir le plus vif votre élévation si éclatante et si méritée à la plus haute magistrature de la République .En son nom et en mon nom personnel, je vous présente les vœux très cordiaux que nous formons pour vous et pour votre pays. Mes collègues et moi nous gardons, Monsieur le président, le souvenir le plus agréable de votre récente visite à Lausanne et restons persuadés que ce contact personnel aura servi à préparer les solutions justes et amicales des questions pendantes entre la France et la Suisse ».

Un drame sur la voie

Les voyageurs qui se trouvaient lundi dans l'express partant de Zurich à 8 h. 15 du matin pour Schaffhouse, ont eu un instant de vive émotion. Deux minutes avant l'arrivée en gare de Rumlang, le train stoppa brusquement Inquiets, les voyageurs se précipitèrent aux fenêtres, tandis que d'autres descendaient de voiture et se mettaient à courir le long du train à la suite des employés.

On ne tarda pas à apprendre ce qui s'était passé. Au moment où la machine de l'express arrivait à la hauteur d'un petit passage à niveau, un jeune homme d'une vingtaine d'années s'était jeté sur la voie et, sans hésitation avait placé sa tête sur le rail. Tranchée net par la roue de la locomotive, la tête avait roulé dans le fossé bordant la voie, tandis que le corps, sanglant, gisait sur la voie.

Le procès de Zurich

Mardi, se sont ouverts, devant le Tribunal de district zurichois, les débats concernant le procès civil intenté par la ville de Zurich contre les anciens membres du comité de l'Union: ouvrière de la ville: Kung, Trostel, Kopp et Hausammann et contre l'Union ouvrière zurichoise relativement à l'émeute qui eut lieu dans la nuit du 13 au 14 juin 1919, au cours de laquelle des dégâts furent causés au bâtiment du tribunal de district.

La ville de Zurich réclame comme dommages et intérêts 7,617 fr. 60, somme qu'elle a dû débourser.

Le représentant de la ville de Zurich, l'avocat-conseil, Dr. Muller, rend les accusés responsables, avec préméditation et, en seconde ligne, par négligence. La défense des inculpés représentée par les avocats Dr. Farbenstein et Dr. Huber a été renvoyée au 11 novembre.

A la capitaine Kœpenik

Un gymnaste-lutteur du nom de Emile Grieder, en quête d'argent, pour mener joyeuse vie imagina de se faire passer pour un agent de la police secrète et se présenta chez un boulanger de Saint-Gall, qu'il savait pourvu de quelque fortune: « Vous êtes inculpé, lui dit-il, de spéculation frauduleuse et j'ai l'ordre de vous emmener. »

Comme l'autre la trouvait mauvaise et protestait de son innocence, le pseudo-policier le mit dans l'alternative de se laisser arrêter ou de lui remettre, à titre de caution, un montant de 25,000 fr. Le boulanger préféra cette dernière solution. Une fois en possession de l'argent, le maître chanteur s'en fut, très digne, en avertissant sa victime d'avoir à rester à domicile, au risque de se voir arrêter.

Le soir, pourtant, le boulanger eut des doutes, et il fit appeler un authentique agent de police, qui n'eut pas de peine à se convaincre de la supercherie. On fit jouer le téléphone et Grieder fut arrêté à Zurich dans la nuit.

Les avances à l'Autriche

Le Conseil des Etats a terminé mardi le débat sur la participation de la Suisse à l'action internationale de secours, et, par 20 voix, il a autorisé le Conseil fédéral à disposer, à cet effet, d'un crédit de 25 millions.

Au sein de la commission, un représentant de la Suisse primitive, M. Ochsner, avait proposé de refuser la ratification. Aujourd'hui, le député conservateur d'Einsiedeln a exposé son point de vue, tout en renonçant à faire une proposition ferme de non entrée en matière.

M. Ochsner appartient à cette race d'orateurs qui expriment les choses les plus hardies en un langage calme et mesuré. Il est tenace dans son opposition, mais il garde son sang-froid. Fidèle à cette méthode, le magistrat schwytzois a battu en brèche résolument la coopération de la Suisse à cette action internationale de secours qui lui semble avoir une origine mystérieuse. Il y voit, en tout cas, les mêmes mains qui ont pétri le Pacte de la Société des nations. Ce qui le confirme dans cette opinion, c'est que le Conseil de la Société des nations réuni dernièrement à Saint-Sébastien, s'est occupé de cette entente financière internationale que le Conseil fédéral déclare n'avoir aucun rapport avec le traité de Versailles. Pourquoi le Conseil fédéral a-t-il mis tant de précipitation dans cette affaire? Déjà à la session dernière on voulait extorquer une décision des Chambres, alors que le message date seulement du 17 juin.

Dans l'état actuel de nos finances, ajoute M. Ochsner, est-il bien opportun de faire à un Etat étranger une avance de 25 millions? Sans doute ce prêt nous sera remboursé en 1925 avec les intérêts au 6%. Mais la commission des réparations prétend revendiquer la priorité du remboursement en faveur de ses propres créances. On affirme, il est vrai, qu'il s'agit d'une œuvre humanitaire, dont l'initiative appartient aux Etats-Unis. La grande république américaine intervient dans cette action internationale de secours pour une somme de 115 millions de dollars. C'est une libéralité que la riche Amérique peut se permettre. D'autres puissances, le Japon, en particulier, ne se sont pas montrées aussi empressées que la Suisse à suivre l'exemple du pays des milliardaires.

M. Ochsner reconnaît que l'Autriche à qui nous avons tendu la main avait vraiment besoin de cette aide fraternelle. Malheureusement, si la misère à laquelle nous avons voulu remédier n'était que trop réelle, la répartition des secours, par contre, s'est faite sans contrôle de notre part, avec une partialité qui a été signalée par des voix autorisées.

Pour toutes ces raisons, M. Ochsner s'abstiendra de voter l'entrée en matière. Néanmoins il renonce à déposer une proposition de non ratification dans la pensée que le but de cette action internationale est louable et que le crédit de 25 millions est accordé une fois pour toutes.

Ajoutons que la majorité de la commission elle-même a tenu compte des scrupules du représentant de Schwytz en demandant l'insertion au procès verbal d'une clause portant qu'il s'agit d'un crédit unique et non renouvelable.

Répondant aux observations du député schwytzois, M. le conseiller fédéral Schulthess s'est efforcé de justifier la procédure suivie en cette affaire par le Conseil fédéral. Les pays qu'il s'agit de secourir ont souffert d'une misère affreuse dont nous n'avons pas une idée. Il fallait parer au plus tôt au danger de la famine et c'est pourquoi les Etats-Unis ont pris l'initiative d'une action financière à laquelle tous les Etats neutres ainsi que les puissances alliées ont été conviés à participer. La Suisse ne pouvait décemment se refuser à cette œuvre humanitaire. Notre pays a eu pour mission spéciale de ravitailler l'Autriche. Il est malheureusement certain que des erreurs et des incorrections ont été commises dans la distribution des secours. Nous ne pouvions cependant pas envoyer un commissaire à Vienne pour contrôler l'emploi de nos marchandises, car alors nous aurions endossé toute la responsabilité de la répartition.

Si la Société des nations, ajoute le chef du département de l'économie publique, a pris sous son patronage cette action de secours, ce n'est pas une raison pour la rendre suspecte. Il faut souhaiter, au contraire, que la Société des nations agisse toujours dans cet esprit d'humanité et de solidarité.

M. Schulthess demande au parlement de ratifier la coopération de la Suisse par l'octroi d'un crédit de 25 millions, sur lequel 1 million sera mis en réserve pour le rapatriement des prisonniers autrichiens encore détenus en Russie.

Après ce discours, le bill d'indemnité demandé par le Conseil fédéral lui est accordé par 20 voix. M. Ochsner a été suivi dans son abstention par un certain nombre de collègues.

CANTON DU VALAIS

Les exposants valaisans à Lausanne

Voici la liste des exposants du Valais au Comptoir suisse de Lausanne;

Au groupe III, « Société des Conserves alimentaires de la vallée du Rhône », confitures, conserves de fruits, légumes et viandes, fruits confits, bonbons de fruits, sirops, etc.

La fabrique de Conserves de Saxon s'est réservé un pavillon où chacun peut goûrer à ses fruits confits ou conservés, à ses confitures dont la réputation s'est répandue au loin.

Au groupe V, figure sous numéro 305, la fabrique suisse des Produits au lait « Guigoz », S. A., lait en poudre (Cremo) à Vuadens, en Gruyère. Cette industrie est due à l'habile et intelligente initiative d'un de nos concitowens de Bagnes, dont elle porte le nom, M. Maurice Guigoz, mort prématurément l'an dernier.

Au même groupe, expose fromages à raclettes et beurre, la « Fédération valaisanne des producteurs de lait » (N° 390), représentée à Lausanne par M. Schwar.

Groupe VII: un nom valaisan, M. Joseph Formaz, apiculteur à Praz-de-Fort, variétés de miels (N° 343 b).

Au groupe VIII, se remarque en premier lieu l'importante série 591 à 606 (Collectivité des vins du Valais, vins en bouteille, pavillon de dégustation, N° 635);

Ch. Bonvin: Château-Conthey, Molignon, Clos du Château, Dôle. — Sion.

R. Bonvin-Kaelin & Cie: Dôle, Johannisberger, Fendant. — Sierre.

Bruchez-Fama: vins en bouteille. — Saxon.

Ed. Buro: Château-Villa, Fendants, Dôle, Malvoisie, Johannisberger, Enfer, Muscat. — Sierre.

Paul de Torrenté: Dôle, Château de la Tour, Glacier. — Sion.

Distillerie valaisanne: liqueurs. — Sion.

Ed. Dubuis, Ribordy & Cie: vins en fûts. — Sion.

R. Gilliard & Cie: vins en bouteilles, Fendant, Dôle, Johannisberger. — Sion.

L. Imesch, Sierre (seule maison livrant toutes les spécialités de vins fins en bouteilles).

Joseph Loye: vins du Glacier, vieux Gris, Fendant annuel, Clos de Zarvettaz. — Grimentz et Sierre.

Orsat frères: Clos de Montibeux ,Fendant, Clos de Ravaney, Dôle, Etoile du Valais pétillant, Molignon fendant. — Martigny.

Roduit frères: vins en bouteilles, vin des Nations, Fendant du Valais. — Saillon.

Angelin Terrettaz: vins en bouteilles. — Martigny.

Tissières, Schwéry & Savioz: vins en bouteilles. — St-Léonard.

Sous N° 572, la maison Obrist & Cie, Vevey, expose vins vaudois et valaisans.

Citons encore la liqueur du Grand Saint-Bernard de M. Louis Morand, à Martigny, et le Luy cocktail réputé.

(Entre parenthèses, disons que M. Millerand a trouvé excellent le « vieux Sierre » qui lui a été offert lors de sa réception à Lausanne).

Au groupe XIV: Produits des champs, voici quatre exposants valaisans: M. Emile Bender, pois et haricots, Fully (No 102) et trois cultivateurs de haricots de la Bâtiaz: MM. Oscar Cretton, Eugène Landry et Mme Isabelle Giroud.

L'Union des expéditeurs de fruits du Valais fruits divers « Umex », est classée dans le groupe XVI (Nos 13 à 27 b).

Voici la nomenclature des exposants: Zénon Bérard, Bramois; Emile Bruchez, Saxon; Joseph Crittin, Chamoson; Antoine Darbellay, Martigny-Bourg; Emile Felley, Saxon; Edouard Gaillard, Riddes; Nestor Gaillard, Saxon; Maurice Gay, Sion; Nestor Gay, Charrat; Octave Giroud, Charrat; Joseph Maye, Chamoson; Eugène Mayor, Bramois; Symphorien Meytain, Sion; Theler, Brigue; Prosper Thomas, Saxon et Frédéric Varone, Sion.

Au groupe XVII, No 9, se trouve la Société des Ardoisières de Leytron.

Au groupe XIX: Aviculture, Apiculture, Pisciculture et Pêche, nous notons l'« Avicola », aliment concentré pour volailles, éleveuses, exposé par le Parc Avicole, Sion.

Au stand de l'« Apaval » (groupe XX, stand No 9) (Association des Producteurs d'Anthracite du Valais) nous remarquons de superbes blocs d'anthracite, dont l'un des plus beaux a été fourni par la « Compagnie des Mines d'Anthracite de Grône, les plus anciennes mines du Valais, en exploitation depuis 60 ans, et dont la production se chiffre à plus de 3000 tonnes par mois, grâce aux procédés modernes d'extraction, et dont les installations toutes nouvelles pour le concassage, le triage et le calibrage permettent d'assurer une excellente qualité.

Exigez le Luy Cocktail servi dans sa bouteille originale avec un zeste de citron

FAITS DIVERS

Le Rhône déborde

Le Rhône, grossi démesurément par les pluies diluviennes de ces jours et spécialement par le formidable orage de cette nuit, a causé de vives inquiétudes aux riverains.

De Viège on a signalé pendant la nuit au Département des Travaux publics, qu'une brèche s'était produite en amont du bourg; mais heureusement il n'en était rien; une seconde dépêche a annoncé qu'il s'agissait seulement du débordement du fleuve dont le trop plein s'est déversé des deux côtés dans la plaine; les digues n'étaient pas endommagées.

A Riddes, la plaine est également inondée et l'on craignait ce matin l'ouverture d'une brèche. Les travaux de protection se poursuivent activement.

On signale aussi un débordement vers Martigny.

— A Sion, la plaine de Chandoline est entièrement inondée.

Les jardins et les fermes des îles sont sous l'eau.

Vers midi les pompiers de Sion ont été alarmés pour les travaux de protection; une foule de Sédunois se sont rendus vers le pont du Rhône. Les flots, charriant des pièces de bois et autres matériaux, arrivaient presque au niveau du pont et à ras des digues.

Cette inondation cause de notables dégâts aux cultures de la plaine dont une bonne partie n'est pas encore récoltée.

— A Uvrier, à Granges, le Rhône a également débordé. Les trains de ce matin ont été arrêtés à Granges.

Les vendanges

Jeudi matin s'est ouverte à Lausanne la Bourse des vins, organisée par la Fédération romande des vignerons.

Voici, en ce qui concerne les vins du Valais les prix faits par les producteurs et ceux offerts par les marchands:

1er choix. Prix faits par les producteurs: 1.60 à 1.70. Prix offerts par les marchands: 1.35 à 1,50.

2me choix: demande, 1,50 à 1,60; offre: 1,25 à 1,35.

Dôle. Demande: 1.90 à 2.—; offre: 1.80 à 1.90.

A la fin de la séance, les représentants des vignerons du Valais ont consenti à une baisse de 20 centimes sur les blancs, tout en maintenant leur demande première pour la Dôle.

Un crime à Monthey

Le nommé Emile Favre, de Lausanne, âgé de 50 ans, employé à la fabrique de pierres scientifiques de Monthey, et habitant la rue du Bourg-aux-Favre, a été assassiné la nuit dernière dans son lit, au moyen d'un pilon à chougroute. Il avait, en outre, la gorge tranchée.

On ignore encore les mobiles du crime. Une arrestation a été opérée.

Découverte macabre

Dimanche après-midi, entre 4 heures et demie et 5 heures, à l'embouchure du Rhône, des personnes du Bouveret ont retiré le cadavre d'un homme qui paraissait avoir séjourné depuis longtemps dans l'eau.

Le noyé avait une corde au cou, à l'extrémité de laquelle était fixée une grosse pierre.

L'identité du suicidé n'a pas encore été établie; il s'agit, paraît-il, d'un homme de plus de cinquante ans.

Le service postal au Simplon

Dès le 1er octobre prochain le service postal par la route du Simplon sera totalement interrompu. Une voiture postale fera un service quotidien entre Iselle et Simplon-Village. L'hospice du Simplon devra aller chercher à Simplon-Village ses lettres et messageries. Le conseil du district est intervenu auprès du Conseil d'Etat du Valais pour qu'il fasse des démarches aux fins d'obtenir le maintien du service postal par la route du Simplon.

Sauvetage

La construction du nouveau canot de sauvetage du Bouveret a été adjugée à M. Chevallay, constructeur de barques, à Clarens, pour le prix de 5300 fr. Il manque encore 500 frs. à la vaillante Société de sauvetage du Bouveret pour atteindre cette somme.

Pénurie de lait

Les arrivages en lait ayant fortement diminué par suite de l'extension constante de la fièvre aphteuse, la Fédération valaisanne des Producteurs de lait annonce une réduction de la ration habituelle. De préssantes démarches ont été entreprises depuis plusieurs jours auprès de la Commission fédérale des contingents. Fédérat. valaisanne des Prod. de lait

Le prix du lait

(Communiqué de l'Office fédéral de l'alimentation). Comme d'habitude, les prix de vente du lait valables à partir du premier octobre, ont été fixés pour chaque commune au cours de conférences qui eurent lieu les 17 et 18 septembre, sous la direction de l'office du lait, avec le concours des autorités cantonales, entre des représentants des associations des producteurs et du commerce du lait. Dans les communes rurales, des régions productrices de lait, le prix de vente aux consommateurs subira dans la règle une augmentation de trois centimes, de sorte que le prix du litre sera de 43 centimes à 44 centimes. Dans les villes, malgré l'augmentation sensible des subsides alloués par la Confédération pour les frais de transport, l'augmentation est de quatre centimes, de sorte que le prix du litre sera de 48 à 50 centimes.

Les tremblements de terre

L'abbé Moreux, bien connu par ses savants travaux astronomiques, écrit à propos des tremblements de terre:

Ce serait un travail bien intéressant que de suivre à travers les vicissitudes des théories scientifiques tous les essais inventés successivement par les savants pour expliquer ce phénomène grandiose qui vient de désoler la Toscane, qui secoue périodiquement notre planète et qui a nom « tremblement de terre ».

L'intérieur du globe nous offre, à n'en pas douter, une température extrêmement élevée et telle qu'à partir de 70 kilomètres, tout au plus, les éléments constituant l'écorce, ceux mêmes rejetés par nos volcans, n'y peuvent demeurer qu'à l'état de fusion.

Voilà, disent les partisans de la théorie marine, de quoi faire sauter la terre entière: par des fissures et des conduits multiples, l'eau des mers, prétendent-ils, s'infiltre jusqu'au noyau central et au contact de la masse brûlante se trouve instantanément réduite en vapeurs qui provoquent l'explosion de la carapace.

Les théories actuelles en géologie tendent de plus en plus à écarter ces causes enfantines et à considérer le volcanisme et la sismicité surtout comme l'une des phases de la formation des montagnes.

A mesure que la terre se refroidit, son noyau se contracte; l'écorce, comme un manteau trop ample, se voit donc obligé de se plisser, de se rider, pour s'adapter davantage à la masse interne. Ainsi s'explique la formation des fosses océaniques, aussi bien que la surrection des montagnes.

Parfait, mais si cette théorie dite tectonique, explique à merveille les rides de l'écorce terrestre, les plis gigantesques qui ont disposé les montagnes suivant un plan que nous commençons d'apercevoir, au moins dans ses grandes lignes, elle semble passer à côté d'une circonstance vraiment caractéristique et que tout homme sensé, fut-il un profane en géologie, dégage d'un seul coup d'œil de l'examen des statistiques: je veux parler de la périodicité des tremblements de terre.

Déjà, en 1902, à propos de l'éruption de la montagne Pelée, j'ai essayé d'esquisser une théorie de cette périodicité que je rattache aux perturbations solaires; mais les phénomènes de radioactivité m'ont permis d'entrer plus avant dans l'explication des circonstances accompagnant les secousses sismiques dans le temps et dans l'espace.

C'est cette théorie que j'expose ici pour la première fois; elle se rattache à la formation générale des astres, que ceux-ci soient lumineux comme les étoiles et le soleil, ou qu'ils soient éteints comme les planètes dont notre terre fait partie.

Dès que, dans une étoile, l'incandescence se manifeste, la masse perd sa chaleur par rayonnement dans l'espace. Cette perte, que les physiciens savent calculer, est certainement plus forte que la chaleur développée par la contraction et par les combinaisons chimiques; il y a donc refroidissement et tendance à une croûte superficielle, sorte d'enveloppe relativement stable.

Mais, peu à peu, la chaleur s'accumule dans les couches sous-jacentes, grâce aux pressions formidables qu'elles supportent et il se produit fatalement un phénomène auquel les substances radioactives nous ont accoutumés, une dissociation des atomes, opération qui libère une énergie formidable que personne ne soupçonnait il y a un demi-siècle.

Les travaux récents nous ont appris en effet que la dissociation intra-atomique de mille kilogrammes d'uranium représente de quoi éclairer la ville de Paris pendant cinq ou six ans! Songez maintenant aux quantités fantastiques de substances radioactives contenues dans un corps céleste, fut-ce même aussi petit que la lune.

Voilà la véritable explication de la variation de certaines étoiles et de notre soleil en particulier qui n'est, à proprement parler, qu'une étoile variable à longue période de onze années.

Chronique sédunoise

Le respect des règlements

Les vendanges vont bientôt battre leur plein. On sait quelle animation elles occasionnent dans les alentours de notre ville viticole et combien les routes sont encombrées. Il serait vivement à souhaiter que les règlements sur la circulation des véhicules soient strictement observés. En l'espace de quelques jours, trois accidents se sont produits la nuit, dont deux

heureusement peu graves; l'autre soir une automobile rencontrait un char non muni de falot et versait; hier soir, l'automobile de M. Gilliard, ayant voulu éviter un char dans l'obscurité aperçu au dernier moment, a dérapé et a été légèrement endommagée. Une des personnes qui la montaient a eu la joue balafrée par un éclat de vitre.

Qu'on exige donc que les chars et vélos circulant ou stationnant sur les routes la nuit soient munis de leur lanterne.

Suppression de l'action de secours

Le public est avisé que le Conseil communal de Sion a décidé la suppression de l'Action de secours (prix réduits) à partir du 1er octobre 1920. L'Administration communale

Ce que coûte l'électricité d'après le nouveau tarif en vigueur au 1er octobre

On nous écrit:

Tout le monde sait, sans doute, qu'à partir du 1er octobre prochain la population de Sion aura un nouveau règlement et un nouveau tarif concernant l'utilisation de la force électrique. Tous les intéressés ne pouvant pas consacrer le temps voulu à l'étude de ce règlement, j'ai jugé bon de donner ici quelques indications sur ses dispositions d'une portée générale.

Je ne parlerai que de la lumière électrique et des appareils électriques, utilisés dans le ménage et je laisserai de côté la force motrice, car les personnes qui s'en servent se passeront facilement de mes explications et cela sans aucun préjudice pour eux.

Il est à remarquer tout d'abord que le nouveau règlement d'électricité s'est posé pour but non seulement une augmentation de recettes, mais surtout une meilleure répartition de la consommation sur les différentes heures de la journée. D'autre part, le règlement marque la volonté bien arrêtée d'agir contre l'emploi abusif ou désordonné de la force électrique. C'est cette volonté qui a présidé à la rédaction de l'art. 15 disant que, dans la règle, l'électricité est fournie au compteur. Exceptionnellement l'abonnement à forfait est provisoirement toléré pour les abonnés de moins de 5 lampes, qui ne possèdent aucun appareil spécial (fer à repasser, appareils de chauffage, etc.)

Rien de plus juste, en principe — à mon avis du moins — que l'abonnement au compteur. Chacun paye l'énergie qu'il consomme, la force qu'il emploie. Et pourtant c'est précisément l'installation des compteurs qui a appelé, à la dernière assemblée primaire, une interpellation assez vive et qui depuis lors, a donné lieu à maintes réclamations. Pourquoi cela? La cause principale en est sans aucun doute dans la disposition de l'art. 8 qui, à côté d'une location du compteur met à la charge des abonnés le 15% de la valeur de l'appareil, ce qui se chiffre par un montant de frs. 20.—.

Le public apprendra certainement avec satisfaction que cette disposition vient d'être révoquée par le Conseil communal, son application s'étant heurtée à des difficultés imprévues.

Qu'on s'imagine par exemple, le cas d'une maison locative. Le propriétaire n'est pas disposé à payer une installation qu'il n'emploie pas; les locataires de leur côté se refusent d'assumer cette dépense surtout lorsqu'ils veulent ou doivent quitter l'appartement dans un délai rapproché.

La location du compteur a été fixée à fr. 10.— par an.

Tarifs. — a) Lumière: Pour la lumière le tarif au compteur est fixé comme suit:

1) 50 centimes le kw. heure si la consommation annuelle ne dépasse pas 1 kw. heure par bougie installée;

2) 20 centimes le kw. heure pour la consommation excédent un kw. heure par bougie installée.

Dans tous les cas, le coût de la lumière, si minime soit la consommation, n'est pas inférieur à 30 centimes par bougie installée, c'est à dire fr. 6.— la lampe de 20 bougies, ou frs. 9,60 la lampe de 32 bougies (art. 27).

Ce tarif aussi bien que la fixation de ce minimum n'ont pas non plus échappés à la critique. Certains estimaient que la différence de tarif signalée (50 cent. et 20 cent), mettrait le petit consommateur qui n'a qu'une lampe installée dans une situation beaucoup moins favorable que celle faite aux installations importantes. Cette manière de voir repose heureusement, sur une erreur. Contrairement à ce qu'il apparaît au lecteur superficiel du règlement le tarif est le même pour tous. Prenons 2 installations (filament métallique), une de 1 lampe et une de 10 lampes. Toutes les lampes sont de 20 bougies et toutes brûlent 1500 heures par an. Nous obtenons alors les calculs suivants:

a) force absorbée par l'installation de 1 lampe:

20×1500 = 30 kw. heure
coût: 20 kw. h. à 50 cts.= fr. 10.—
10 kw. h. à 20 cts.= » 2.—
Total l'an: frs. 12.—

b) coût de l'installation de 10 lampes:

200 kw. h. à 50 cts.= fr. 100.—
100 kw. h. à 20 cts.= » 20.—
Total l'an: frs. 120.—

ou francs 12.— la lampe comme ci-dessus.

Quant au minimum prévu, soit frs. 6.— par lampe de 20 bougies, on ne peut pas non plus y voir une mesure qui lèse les intérêts du petit. Les ménages qui ne disposent que de 1 ou 2 lampes consommeront relativement beaucoup plus de force que les familles ayant 10 ou 12 lampes installées. Chez les gens moins fortunés la même pièce sert souvent de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, voir même de cuisine. Elle doit donc être éclairée pendant un temps considérable peut-être, en hiver, par exemple, pendant 5 à 6 heures par jour, tandis que la salle à manger ou les chambres à coucher des familles plus fortunées ne se trouvent éclairées que pendant 1 h. ou ½ heure par jour. D'autre part, il y a des installations « de luxe » qui ne sont utilisées que quelques fois par an (arbre de Noël, etc.) Et c'est précisément ces installations-là qui sont visées et atteintes par le minimum. Au surplus les abonnés de moins de 5 lampes bénéficient du tarif à forfait, qui est par an et par bougie installée, filament métallique:

a) de 60 centimes pour les abonnés de 1 lampe (lampe de 20 bougies: 12.— fr.)
b) de 50 centimes pour les abonnés de 2 à 5 lampes (lampe de 20 bougies: 10 frs.)
c) de 70 cent. pour les cafés et magasins(lampe de 20 bougies: 14 fr.)

Il résulte de ces indications que le tarif au compteur est aussi avantageux que le tarif à forfait. Si dans les calculs qui précèdent les prix par an et par lampe sont les mêmes, c'est parce qu'il a été admis pour le tarif au compteul une consommation très forte, qui, en réalité ne sera que rarement atteinte. Toutefois au prix de la lumière fournie au compteur, il y a lieu d'ajouter la location de l'appareil.

On pourrait se demander pourquoi l'abonné de 1 lampe paye la lumière plus cher que celui qui dispose d'une installation plus importante, tandisqu'au point de vue social c'est précisément le contraire qui devrait se produire? La chose, assez étrange de prime abord, s'explique par les mêmes raisons que celles indiquées ci-devant, en ce qui concerne le minimum prévu à l'art. 27. D'autres motifs qu'on pourrait également invoquer en faveur de cette réglementation, motifs résultant de principes généralement admis dans le commerce, me paraîtraient moins convaincants. Car il s'agit ici d'une œuvre communale qui doit chercher à concilier les intérêts de la Commune, — du producteur — et des administrés, — des consommateurs —. Elle ne pourra par conséquent admettre, sans réserve, les principes généralement usités dans le commerce privé.

Quant au prix fixé pour les magasins et cafés, restaurants, etc., un prix plus élevé a été fixé pour le motif sans doute, que dans les établissements publics la consommation par bougie installée est dans la règle, sensiblement plus forte que dans les maisons particulières.

b) Chauffage, cuisine, divers

Pour les appareils de chauffage et de cuisine la force est fournie à 5 cent. le kw. h. en été et 10 cent. le kw. h. en hiver.

Cette différence de prix a été admise dans le règlement afin de favoriser la consommation en été, époque à laquelle les usines produisent de la force en suffisance, tandis qu'il en manque parfois pendant l'hiver.

Aux fours électriques, appareils à eau chaude de plus de 200 watt, l'énergie est livrée à raison de 6 cent. le kw h., pendant toute l'année. L'art. 35 réserve toutefois à la Commune la faculté d'appliquer à ces installations un tarif différenciel de jour et nuit ou de saison. Si les besoins de l'exploitation l'exigent. Cette réserve vise également à la restriction de la consommation pendant l'hiver ou durant les heures d'éclairage.

Encore un mot des fers à repasser et des petits appareils, tels que bouillottes, réchauds, tapis, ventilateurs, etc. Ces appareils sont, dans la règle astreints au tarif lumière. Toutefois, à titre exceptionnel, les fers à repasser dits « industriels » (lingère, tailleur, hôtels, etc.,) ainsi que les appareils de cuisson à emploi fréquent, peuvent être branchés sur le compteur chauffage ou cuisine, ce qui les fera bénéficier du tarif chauffage beaucoup plus favorable que le tarif lumière. A. Bacher.

Echos

Un carillon symbolique

Des indications recueillies à l'ambassade des Etats-Unis permettent d'annoncer que le gouvernement américain a résolu d'ériger à Washington avec des matériaux de guerre en cuivre, achetés chez les alliés, le plus grand carillon du monde.

Cet instrument de musique aérienne sera composé d'autant de cloches qu'il y a aux Etats-Unis d'Etats et de districts fédérés, c'est à dire de cinquante quatre. Toutes les nations qui ont combattu pour la liberté, de 1914 à 1918, vont être invitées à coopérer à sa confection par des fournitures d'enveloppes de cartouches du type employé pendant la grande guerre et la tour du carillon sera construite avec des pierres des ruines de Reims, Verdun, Termonde, Louvain et Ypres. De sorte que c'est perpétuellement l'âme de la grande guerre libératrice qui chantera dans le monumental orchestre de cloches de Washington, dirigé, dans les grandes circonstances, par les plus célèbres carillonneurs des pays alliés — ceux de Saint-Quentin et de Malines notamment — qui seront invités tout exprès.

Statue de Bossuet

L'Académie française a décidé de se faire officiellement représenter au transfert sur la place Emile-Zola, qui va devenir la place Bossuet, de la statue de l'illustre orateur sacré, statue qui était jusqu'à présent à la cathédrale Saint-Bénigne, à Dijon.

L'Académie sera représentée à la cérémonie, dont la date n'est pas encore fixée, par une délégation dont naturellement fera partie M. Pierre de la Gorce, le titulaire actuel du fauteuil de Bossuet.

Le public connaît peu, mal ou point du tout l'œuvre purement académique de Bossuet. Et cependant cette œuvre est considérable; on ne manquera certainement pas de la mettre en lumière à Dijon, lors de la cérémonie de la statue de Bossuet.

Avant de devenir « l'Aigle de Meaux », l'évêque de Condom, que l'Académie française avait reçu le 8 juin 1671, fut l'un des plus actifs fondateurs de la langue française; il fut notamment le père de l'orthographe » ainsi que le dénomment certains documents de l'époque.

C'est lui qui, en 1673, rédigea une note précieuse que l'on conserve aux archives de l'Académie, note excluant « une fausse règle qu'on a voulu introduire d'écrire comme on prononce », et, d'autre part, débarrassant les mots, tels, par exemple, que « nuict, escripture, hospital, etc. » des lettres étymologiques devenues inutiles, et dont la prononciation ne tenait aucun compte.

Les règles fondamentales de l'orthographe française, c'est à Bossuet surtout qu'on les doit; il était bon qu'on le sut, et il ne sera nullement déplacé qu'aux fêtes de Dijon, il lui en soit rendu hommage.

ETRANGER

Ouragan aux Etats-Unis

Un ouragan atteignant une vitesse de 48 milles s'est déchaîné la nuit du 22 septembre sur La Nouvelle-Orléans, occasionnant d'importants dégâts. Des maisons ont été détruites, des arbres déracinés, des trains ont déraillé.

Toutes les communications ferroviaires, fluviales, téléphoniques et télégraphiques sont interrompues.

De nombreux habitants de la côte fuient à l'intérieur du pays.

Jusqu'ici, un seul cas de mort a été signalé.

Entre blancs et nègres

L'état de siège a été proclamé mercredi à Chicago, à la suite de la reprise des combats entre la population blanche et la population noire. On signale plusieurs victimes dans les deux camps.

La conférence de Bruxelles

Aujourd'hui, 24 septembre, se réunit à Bruxelles, la conférence financière internationale. 35 Etats y seront représentés par environ 150 délégués. Selon toute apparence, les Etats-Unis se borneront à assister comme simples auditeurs à ces délibérations. Après le disoucrs d'ouverture de M. Ador (Suisse), la conférence nommera une commission d'organisation. La situation économique et financière de chaque pays sera examinée séparément par la conférence: les rapports présentés par chaque Etat serviront de base à cet examen. »

Les têtes les plus importantes du monde financier seront là. Jamais hommes aussi représentatifs de la finance universelle n'auront été convoqués en aussi grand nombre. Pour la première fois, les délégués allemands participeront à un débat international sur un pied d'égalité. Ils profiteront certainement de l'occasion pour endoctriner les hommes puissants avec lesquels ils auront lié conversation. Bref, ils s'essaieront à incliner en leur faveur ces maîtres des marchés financiers qui, ils le savent, sont appelés à jouer un rôle puissant dans les prochains mois.

Malaise financier allemand

On prétend que la démission du ministre allemand des finances n'est pas encore définitive; M. Wirth avait plutôt l'intention de protester contre le gaspillage toléré par ses collègues des autres départements ministériels. Un conflit avait déjà éclaté entre lui et les ministres des chemins de fer et des postes, qui accordent inconsidérément des allocations et des augmentations de salaires aux ouvriers et fonctionnaires sans égard à la situation financière qui commande les plus sévères restrictions de dépenses.

M. Wirth demande que des mesures soient prises contre le gaspillage bureaucratique.

Un nouvel élément dans la situation financière est le projet d'emprunt forcé dont on colporte les modalités. Les petites souscriptions bénéfieraient d'un intérêt de 3%, les grandes ne toucheraient pas d'intérêt. On accorderait aux souscripteurs la faculté d'emprunter sur leurs titres d'emprunt forcé pour se procurer les ressources nécessaires à leur commerce ou bien à leurs entreprises industrielles.

L'annonce de cet emprunt forcé a eu pour résultat d'accélérer la baisse du mark.

LE MAGAZINE, revue pour tous, littéraire et illustrée, paraissant le 15 de chaque mois, à Lausanne. Prix 30 cts. le N°; Fr. 3.— l'abonnement annuel.

Sommaire du 15 Septembre 1920. — Le carré d'Orties, de Paul Bourget, de l'Académie française, illustration d'Eric de Coulon. — Mathilde et ses mitaines, roman de Tristan Bernard. — On ne devrait faire aux enfants... de Max et Alex Fischer. — La Lettre, de Henri Barbusse. — Ballade, de Paul Fort. — Sauvetage, roman de Marie-Anne de Bovet. — Entre nous, cuisine simple, courrier des abonnés.

DERNIERE HEURE

Pluies et inondations

ZURICH, 23. — Les fortes pluies qu'on signalait depuis plusieurs jours dans la vallée du Tessin inférieur et dans la région de Bellinzone-Locarno ont continué jusqu'à mercredi après-midi. Les pluies rappellent celles qui sont tombées dans le même canton à la fin du mois de septembre 1868.

D'après les informations reçues du Bureau central météorologique, le pluviomètre indiquait mercredi après-midi, dans certaines stations, jusqu'à 300 millimètres.

SAMADEN, 23. — Des inondations se sont produites en Engadine. Les pompiers de Samaden ont été alarmés ce matin. La crue de l'Inn continue. La rivière menace de rompre les digues. Depuis dimanche, il pleut sans interruption. Les pompiers ont été également alarmés à St-Moritz.

COIRE, 23. — Des crues sont signalées dans plusieurs vallées grisonnes, notamment dans la vallée du Rhin postérieur où le danger est toujours grand. Un véritable éboulement de montagne menace Zillis. De nombreuses maisons ont dû être évacuées. Les communications téléphoniques et télégraphiques avec la vallée de Schamps ont été interrompues aujourd'hui. Le danger est aussi grand dans la Haute Engadine. Une digue a débordé entre Samaden et Celerina. Les pompiers ont été alarmés partout de Bevers à Scants, près de Coire, la crue du Rhin et de la Plessur continue et des équipes de secours ont été organisées pour conjurer le danger.

Conflit sanglant à Turin

MILAN, 23. — Les journaux apprennent de Turin qu'un grave conflit s'est produit hier dans cette ville pendant les funérailles de deux ouvriers métallurgistes. Le conflit a dégénéré en une véritable bataille entre les ouvriers et la force publique. Il y eut deux morts et de nombreux blessés. Une troisième victime a succombé cette nuit à l'hôpital.

L'« Avanti » publiera aujourd'hui un pressant appel invitant les ouvriers à ne pas prendre prétexte de ces événements pour de nouveaux désordres et de continuer le travail dans l'ordre et la tranquillité. Cet appel s'appuie sur la nécessité de ne pas compromettre la solution du conflit métallurgiste.

Le nouveau ministère

PARIS, 23. — Selon l'« Echo de Paris », on inclinait hier dans les couloirs de la Chambre pour la formation d'un ministère nouveau où demeureraient seulement quelques'uns des ministres actuels et qui aurait à sa tête M. Aristide Briand, mais, ajoute le journal, tous pronostics à cet égard sont encore impossibles.

Suivant le « Radical », M. Briand succèderait à M. Millerand et garderait presque tous les collaborateurs du cabinet actuel. Toutefois, une modification serait apportée: ce serait un sous-secrétariat d'état aux affaires étrangères qui serait confié à M. Noblemaire, député des Basses-Alpes, rapporteur du projet de reprise des relations avec le Vatican.

Fumez les cigares FROSSARD

Farines

Farine fleur, farine complète, farine seigle; son, recoupe et farine pour le bétail; tourteaux.

Demandez à

Et. Exquis, nég., Sion.

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 40

Le Maître du Silence

Elle cacha son visage entre ses mains, tandis qu'un frémissement agitait ses épaules.

Rosa baissa les yeux sur son ouvrage, en disant d'une voix légèrement tremblante:

— Vous l'oublierez, comtesse, car vous êtes trop raisonnable pour...

Adda se redressa, en murmurant, les yeux brillants de larmes:

— L'oublier, lui! Oh! non, je ne le pourrai jamais!... Si vous le connaissiez, Rosa, vous comprendriez que c'est impossible.

La demoiselle de compagnie baissa un peu plus vers la broderie son visage qui pâlissait, et laissa retomber ses paupières aux longs cils noirs sur son regard devenu plus triste, plus sombre encore.

V

Pendant qu'Adda exprimait ses sentiments à Rosa, le comte Ludwig Martold eut une conférence avec sa mère au sujet de l'éloignement de sa fille qu'il projetait pour la mettre hors des atteintes de Mancelli. Il eut à ce sujet une crise rageuse.

— ..Mais son défi, je l'accepte. Son étoile rouge, je la réduirai à l'impuissance!... Oui, maintenant, je sais à qui j'ai affaire! Il est le chef, ou l'un des chefs de quelque association secrète. C'est lui qu'il faut atteindre, lui qu'il faut frapper!

Après un instant de silence, il ajouta:

— Toutefois, je veux avant d'engagesr la lutte mettre ma fille à l'abri. Là-bas, chez les Falten, elle sera très bien, très en sécurité. Erik et Gustave veilleront sur elle — ce dernier avec d'autant plus de zèle qu'il en est très amoureux, m'a dit son père.

— Oui, c'est la meilleure solution... Et, naturellement, Rosa l'accompagnera?

— Naturellement! Elle aussi est beaucoup trop près de lui, ici... Cet homme-là doit disposer de quantité de complicités!... Je suis bien certain que Valtonyi et les autres auraient pu me dire à son sujet des choses intéressantes. Mais autant demander à un mur de parler... Il n'y a que le petit Homson en qui j'espère. En m'y prenant habilement j'arriverai bien à tirer de lui tout ce qu'il sait.

— Prends bien garde, Ludwig!... J'ai peur pour toi, si cet homme est tel que tu le dis...

Martold, le visage sombre, se leva et fit quelques pas dans la pièce. Puis il revint à sa mère, qui le considérait avec anxiété.

— Je dois aller jusqu'au bout, car il s'agit maintenant de me défendre. Cet homme, je l'ai bien compris, me hait et cherchera à venger ses parents. C'est la lutte à mort entre nous... une lutte malheureusement inégale, car il doit connaître de moi bien des choses, par son tuteur Li-Wang-Tsang, tandis que tout reste encore mystère autour de lui... Oui, tout... Et il y a en lui une énigmatique puissance... Je ne sais quoi d'étrange... d'impressionnant...

Le comte hocha la tête, resta un instant silencieux... puis dit brusquement:

— Bonsoir, ma mère. Je vais dîner au cercle car j'ai besoin de me distraire.

— Une demi-heure après, le comte Martold rentrait chez lui.

Avant de gagner sa chambre, il passa dans son cabinet de travail, pour jeter un coup d'œil sur les journaux du soir...

En étendant la main pour prendre l'un d'eux il jeta une exclamation et recula machinalement. Sur le papier était piquée une épingle d'or à tête de corail formant étoile.

Pendant un instant, il resta immobile, stupéfait, tremblant de colère et d'une secrète terreur... Ici encore... ici, ses ennemis le poursuivaient, venaient lui dire en quelque sorte:

— Quand nous voudrons!... Tu es entre nos mains!

Mais ils avaient donc un complice dans cette demeure?... Parmi les domestiques, sans doute?... Qui donc?...

Et, comme autrefois le baron de Falsten, Martold cherchait lequel de ses serviteurs il pouvait raisonnablement soupçonner.

Etait-ce Samuel, son valet de chambre, un Galicien qui le servait depuis une vingtaine d'années?... Etait-ce Anton, le jeune valet de pied?... Ou ce gros lourdaud de Klaus?... Comment le savoir?

En rentrant de chez les Homson, le comte Mancelli avait rapidement changé de tenue pour le dîner. Puis, il descendit dans son cabinet de travail, grande pièce à trois fenêtres, meublée avec un luxe sévère... Un domestique se présenta presque aussitôt en annonçant:

— M. Darson est là, attendant les ordres de Votre Excellence.

— Fais-le entrer et préviens en même temps M. Li-Wang-Tsang que je le demande.

Quelques instants plus tard, le Chinois — bien vieux mais droit encore — entrait, suivi de Josuah Darson, l'Américain qui autrefois l'avait aidé à enlever le petit Luigi Mancelli au complice de Stebel et Martold, Hans Bapler.

S'avançant vers le comte, assis près du bureau, Li-Wang-Tsang s'inclina profondément et posa ses lèvres sur la pierre étincelante ornant la main que Luigi lui offrait. Darson m'imita. Après quoi, sur un geste du comte Mancelli, le Chinois s'assit, tandis que son compagnon restait debout, dans une attitude de profonde déférence.

Luigi demanda:

— Tu as du nouveau à m'apprendre, Darson?

— Oui, maître. Martold, pendant son séjour à Vienne, a combiné une nouvelle affaire d'espionnage... Tous mes renseignements et observations sont consignés sur le bureau.

En parlant, l'Américain sortait de sa poche une enveloppe qu'il posa sur le bureau.

— ...Il a avancé son départ de Vienne, parce que sa mère et Stebel lui apprenaient l'apparition à Paris du comte Mancelli. Au passage, il a pris dans le couvent de Fribourg où elle est élevée, sa belle-fille, Mlle Orietta de Fervalles, et l'a ramenée à Paris. Là, il l'a mise dans le train pour Trappes, et est allé à son pied-à-terre de la rue d'Amsterdam, où Stebel l'avait précédé.

Presque mot pour mot, Darson répété alors au comte l'entretien entre les deux Allemands.

— C'est bien; envoie-moi Kin-Feng, maintenant.

Deux minutes plus tard, entrait un jeune Chinois aux yeux intelligents et calmes. Il se prosterna la face contre terre, puis se redressa, son regard abaissé vers lui.

Luigi demanda:

— Tu as vu Mlle Rosa?

— Oui, Maître.

— Tu lui as communiqué mes ordres.

— Oui, Maître... Elle hésitait d'abord.

Les sourcils de Luigi se rapprochèrent brusquement.

— Comment, elle hésitait?

— Elle a dit: « C'est une chose bien pénible que le Maître me demande là! »

Une lueur d'orgueilleuse irritation passa dans le regard de Luigi.

— Tu me l'amèneras cette nuit,

— Bien, Maître.

— As-tu un rapport à me faire?

Le jeune Chinois redit alors la conversation qui avait eu lieu, ce matin-là, entre le comte Martold et sa mère, au sujet du comte Mancelli.

Celui-ci écoutait d'un air impassible, le menton appuyé sur sa main. Il eut toutefois un éclair d'intérêt dans le regard, lorsque King-Feng mentionna les paroles de l'Autrichien ayant trait à Orietta de Fervalles.

Le Chinois, en terminant, ajouta:

— J'aurai, ce soir, le rapport de Samuel et celui de Mlle Rosa.

— Celle-ci me le fera elle-même. Va.

Quand le jeune Chinois se fut éloigné, le comte Mancelli se tourna vers Li-Wang-Tsang, qui avait écouté sans mot dire.

— Le bandit veut s'arranger pour se débarrasser de sa belle-fille, en la mariant à quelque misérable individu dont il sait n'avoir pas à craindre de revendications dans l'éventualité de la découverte du trésor... Fort heureusement pour cette charmante Orietta, je suis là, prêt à contrecarrer les desseins du personnage.

(à suivre)

Profitez

Jusqu'à épuisement du stock, par 5 kg. à la fois:

Chocolat en poudre et en tablettes,	le kg.	3.50
Graisse pur lard		3.80
Lard maigre salé		4.40
Salami		7.30
Jambonneaux fumés		5.—
Biscuits mélange		2.80
Sardines, par 10 boites la boîte depuis		0.55
Tomate double concentrée par 10 boîtes de 200 gr.		0.50
Saumon, par 10 boîtes, la boîte		1.40

Expédition par poste
Et. Exquis, nég., Sion.

Viande

bon marché

J'offre jusqu'à épuisement du stock:
Bon bœuf fumé sans os, kg. 5.—
lard gras fumé du pays, kg. 5.—
saucisses d'hiver pur porc k. 5.—
Expédie contre remboursement
A. VUILLEMIN, Morat

AMÉRIQUE

Les passagers (de 1re, 2me et 3me classes) désirant se rendre en Amérique, reçoivent promptement et gratuitement toutes informations concernant les meilleures et les plus avantageuses traversées ainsi que les prix et les passeports en s'adressant à l'

Agence générale suisse
KAISER & Cie, BALE
Oscar Mariethod
représentant
Sion

En 2 mois

même les vieillards jouent du piano sans peine.
Le prospectus spécial N° 48 est envoyé gratuitement par
Institut de Musique Isler
rue de Laufon, 37, Bâle (Suisse)

Saucisses fumées (Spécialité)

Ia Saucisses fumées pour manger crus le kg. à frs. 6.—
Ia Saucisses de Lyon, fumées, le kg. à frs. 5.—
Ia Saucisses de Lyon, fraîches le kg. à frs. 4.—
Toutes saucisses avec 20% du cochon
Envoi contre remboursement par
Gottfried Bürgisser boucherie chevaline, **Emmen,** p. Lucerne. JH3535Lz.

PIANOS D'OCCASIONS

des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état.**

Grand choix de pianos neufs

Facilités de payement

Grand choix de pianos électriques

Bon escompte au comptant.

Maison A. EMCH
MONTREUX
19, Avenue du Kursaal 19

☞ Le 2me tirage des

LOTS

à fr. 1.— de la Loterie de l'Eglise de Laufon aura lieu prochainement. Pour **gagner grosses sommes** de **frs. 10.000** etc., il faut acheter des billets **maintenant,** car ils seront bientôt tous vendus. Tendez la main à la fortune.
Frs 100.000 lots gagnants en espèces. Sur 15 billets 1 billet gratuit. Envoi contre remboursement par
l'Agence Centrale à Berne
Passage de Werdt N° 199

Disparition complète des

ROUSSES

et toutes les impuretés du teint en quelques jours seulement par l'emploi de la
Crême Lydia et du Savon Floréal
Nombreuses attestations !
Succès garanti. Prompte expédition de ces deux articles par la *Pharmacie du Jura, Bienne,* contre remboursement de 5 fr. P 18 U

La **Boucherie-Charcuterie Favet,** 21, rue Merle-d'Aubigné, Eaux-Vives, **Genève** tél. 94,75, expédie par colis postaux, à partir de 2 kg. beau bouilli, 1re qualité, 2 fr. la livre; bœuf rôti, fr. 3,25 la livre; veau, fr. 2,50, 3.— et 3,50 la livre; mouton, frs. 3,50; lard sec, maigre, frs. 4.—; lard gras, à fondre frs. 2,25 la livre.
Se recommande: A. FAVET

Grande Vente de Chaussures au Rabais

Souliers militaires, ferrés	N° 40 à 46	28.75
Souliers napolitains, gros ferrage	»	26.50
Souliers fort Derby, solides	»	25.50
Bottines Box, forme nouvelle	»	29.75
Bottines Box Derby, forme élégantes	»	31.50
Souliers forts ferrés, pour Dames	N° 36 à 42	21.50
Bottines box calf, tige haute, élégantes	»	29.50
Richelieu chevreau ou box calf	»	22.50
Souliers pour garçons, avec ou sans clous	N° 36 à 39	22.50
Bottines Bof calf, article soigné	»	24.50
Bottines pour garçons et fillettes article fort	N° 26 à 29	12.75
Bottines box calf, article soigné	N° 30 à 35	14.75
Bottines noires pour bébés	N° 21 à 26	8.75
Pantoufles tissus noir, doublé semelle cuir et talon, pr. hommes et dames	prix exceptionnel	3.95
Pantoufles saut de lit feutre	N° 36 à 42	2.25
Pantoufles montantes, feutre gris semelle feutre et cuir avec chiquet, pour hommes et dames		13.75
Grand choix pour enfants et fillettes à bas prix		
Socques brutes ou fourrées	N° 36 à 42	7.75
Socques forme napolitaine, pr. hommes	N° 40 à 48	10.50
Babouches lisières bien fourrées	N° 36 à 42	7.75
Blaquet pour ferrer les souliers les 5 paquets		1.—

Toutes ces marchandises sont vendues de confiance
Echange — Envoi contre remboursement dans toute la Suisse
Maison d'Expéditions: rue Haldimand 2
AU CHAT BOTTE
Téléphone 778 **Lausanne.**

A L'EPI D'OR

Maison spéciale fondée en 1860

Corsets médicaux et sur mesure
Nombreuses attestations
VENTE DE TOUS PRIX ET FORMES
Blanchissage — Réparations soignées
ENVOIS A CHOIX SALON D'ESSAYAGE

A l'Epi d'Or, Fabrique de Corsets
3, Rue Haldimand-Riponne — **LAUSANNE**
Téléphone 16,59

JE CONTINUERAI À DONNER LA PRÉFÉRENCE À LA MARQUE

HERMES

COMPRIMÉS DE SACCHARINE
SUCRENT ENV. 110 FOIS, 0,07 GR.
QUI ME DONNENT LES MEILLEURS RÉSULTATS!
(PRODUIT SUISSE)

AVEC Fr. 5 PAR MOIS vous pouvez vous procurer un groupe de 20 Obligations à lots de la Fédération des Chefs d'Equipe des C. F. F. et de la Maison Populaire, Lucerne

Prochain tirage: 30 SEPTEMBRE

Prix du groupe de 20 obligat. à lots suisses

se composant de:

10 obl. Chefs d'Equipe à Fr. 5.—
10 obl. Maison Populaire à 10.—

Fr. 150.— au comptant ou payable en mensualités de Fr 3.—, 10.—

et davantage au gré du souscripteur, en compte-courant

Jouissance intégrale aux tirages dès le 1er versement.

Chaque obligation sera remboursée

par voie de tirage avec primes allant jusqu'à fr. 20.000.— ou au minimum à fr. 150.— le groupe de 20 titres

5 tirages par an

Lots du groupe de 20 obligat.:

34	à	20.000
50	à	10.000
5	à	8.000
81	à	5.000
189	à	1.000
185	à	500
884	à	100

etc.

Au total **700.000 Obligations** remboursables avec frs.

6 MILLIONS

Tout acheteur d'un groupe au comptant ou par mensualités participera à titre supplémentaire à

28 grands tirages
Soit le 5 et 22 de chaque mois, avec lots:

2 à	frs.	500.000.—
2 à		250,000.—
2 à		200,000.—
20 à		100,000.—

etc., au total pour Francs

6 MILLIONS

Les Commandes sont reçues par la

BANQUE SUISSE DE VALEURS A LOTS

PEYER & BACHMANN - GENEVE - 20, rue du Mont-Blanc

DÉSIREZ-VOUS UN THÉ

d'un grand rendement et d'un arome exquis? Faites un essai avec le

THÉ TWINING

Thé anglais de premier choix

	¼ livre angl.	½ liv. angl.	1 liv. angl.
Une étoile (vert)	Fr. 1.50	2,90	5.70
Deux étoiles (rouge)	» 1.75	3.40	6.70
Trois étoiles (bleu)	» 2.—	3.90	7.70

„Mercure"
plus grande maison spéciale pour la vente du thé et du café

Expéditions au dehors se font par **toutes** les **succursales** ainsi que par le **bureau central à Berne, rue de Laupen No 8.**

La Fabrique F. GYSLER

transférée à RENENS-GARE, informe sa clientèle ainsi que tous les aviculteurs de MARTIGNY qu'ils peuvent se procurer son

ALIMENT COMPLET

chez M. Pignat-Pfammatter, Primeurs (Tél. 130) qui fournit aux mêmes conditions que la Fabrique.

COUVERTURES MILITAIRES

désinfectées pour chaque usage, comme **couverture de bétail pour polir, pour touristes et couvertures de lit à Fr. 6.—, 8.—, 10,—; 12.—, et 14.—.**

Tricots militaires

laine 1re qualité, marchandise suisse en 3 grandeurs, couleur **bleu à fr. 13.—, gris à fr. 15.—. Tricots pour garçons** façon militaire, suivant grandeur **à frs 7.—, 8.—, 9.— et 10.—,** envoi postal. Se recommande
Fréd. Setz, Tægerig 7 (Argovie)

Pâtisserie Keller

Téléphone 182 - **SION** - Téléphone 182
Bel assortiment dans les articles
Exécution soignée des tourtes, mokas mille-feuilles, vol-au-vent et en général de tous les gâteaux fins.
Chaque jour pâtisserie fraiche et variée. —Spécialités appréciées
Confiserie et bonbons fins

250.000 francs

de gain avec les **gros lots** de **fr. 20.000, 10.000, 4,000** etc., de la **loterie du musée scolaire.**
Plan de tirage le plus favorable et le plus original de toutes les loteries.
Billets à 1 fr. avec liste des tirages à 20 cts., envoie contre remboursement ou paiement au compte de chèques III/2275 la

loterie du Musée scolaire, Berne

Sur 10 lots, 1 lot gratuit. On cherche revendeurs.

MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de familles font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Métrites, Fibrome, Hémorragies, Tumeurs Cancers, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury**

Celles qui craignent les accidents du Retour d'Age doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** préparée à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies, la boîte pilules **6 fr. 30.**

Nota: La «Jouvence de l'Abbé Soury» liquide est augmentée du montant des frais de douane perçue à son arrivée en Suisse

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

NOUS OFFRONS
Lard maigre fumé,
Saucissons vaudois fumés
Saucisses au foie fumées
Saucisses au cumin fumées
Marchandise extra à conditions avantageuses.
Suter frères, Montreux

MESDAMES Retour infaillible de tous **RETARDS** Demandez à la **SOCIETE PARISIANA,** Genève sa méthode mensuelle régulatrice infaillible. Catalogue gratuit Préservation.

Pour famille en séjour
Expéditions promptes et soignées par poste de
VIANDE FRAICHE ET CHARCUTERIE
Suter frères, Montreux

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres
TAMPONS
Imprimerie Gessler, Sion

Crédit Sierrois

S.A. SIERRE

Nous payons actuellement:

sur comptes-courants:	4 %
sur carnets d'épargne	4 ½ %
sur nouveaux dépôts à terme:	
à 1 an:	5 %
à deux ans:	5 ¼ %
à trois ans:	5 ½ %

P 31475 L **LA DIRECTION.**

Pour les vendanges

Vignerons, Négociants, Hôteliers, n'achetez que des Viandes et Charcuteries de Ire qualité et surtout les meilleurs marchés.

La grande
Boucherie-Charcuterie

Henri Huser S.A.

Lausanne Téléphone 31.20

Seule maison ayant un service d'expédition soigné et régulier a l'honneur de vous donner ses prix les plus avantageux:

Bœuf à bouillir	le kg. à fr.	3,80	4,50 et 5.—
Bœuf à rôtir		4,80 et 5,50	
Bœuf salé		3,80 et 5.—	
Jambon et lard fumé	le kg. à francs		7.50
Lard salé	»	»	6.—
Saucissons pur porc	»	»	7.80
Saucissons mi porc	»	»	7.—
Saucisses pur porc	»	»	7.—
Saucisses mi porc	»	»	5.—

Cervelas, Gendarmes et Saucisses au cumin à fr. 4.50 la douzaine
Expéditions par retour du courrier
Emballage très solide

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

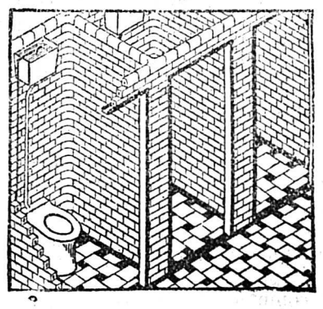

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE
ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Autorisé par le gouvernement bernois

Grande Loterie

Au profit de la réédification du Vieux-Cerlier
205,581 lots en argent comptant s'élevant à frs.

500000

Gros lot francs

100000

Gain immédiatement visible! **Nouveau: Lots de consolation!**

Gagnants:

1 LOT	à fr.	100.000	**100.000**	2 lots de consolations	à fr.	250	500
1 „	à „	25.000	**25.000**	40 LOTS	à „	100	4.000
1 „	à „	10.000	**10.000**	100 „	à „	50	5.000
1 „	à „	2.500	2.500	400 „	à „	20	8.000
5 „	à „	1.000	5.000	1.000 „	à „	10	10.000
10 „	à „	500	5.000	4.000 „	à „	5	20.000
20 „	à „	500	5.000	200.000 „	à „	1.50	300.000

Système de tirage avec gagnants garantis!
Séries de 5 billets à fr. 1.—
☞ **Chaque série est gagnante**

Celui qui achète une série, réalise certainement un gain s'assure en outre un billet de priorité pour le 2me tirage dont les gagnants principaux toucheront fr. 100,000, 25,000, etc.
Tous les lots sont payés au comptant, sans déduction.
5 séries soit 25 billets ne coûtent que fr. 23.50
10 séries soit 50 billets ne coûtent que fr. 46.
Finance pour l'envoi des billets et la liste de tirage 30 ct.
S'adresser à
L'Unioin-Banque S. A-Berne Monbijoustrasse 15.
Téléphone 4830, 4834 et 4849
Compte de chèques postaux III/1391

Bulletin de commande. A l'UNION-BANQUE S.A., BERNE, Monbijoustrasse 15.
Le soussigné commande par la présente ..... * séries (de 5 billets avec gagnant assuré) ..... * billets (isolés sans garantie de gain)
de Loterie VIEUX-CERLIER. Le montant de frs..... plus 30 centimes pour le port et la liste de tirage* a été versé par moi à votre compte de chèques postaux III/1391* peut être pris sur moi en remboursement, frais y compris. *Biffer ce qui ne convient pas.
Adresse exacte:.....

Revendeurs demandés